



Création de l'association CEPyA : le Cluster des Entreprises des PYrénées Adour




Le « Cluster Entreprises Pyrénées Adour », CEPyA, a vu le jour le jeudi 24 novembre 2016 en présence d'industriels, de groupements d'industriels et de représentants des collectivités locales qui ont souhaité s'associer pour consolider leurs liens avec l'Université de Pau et des pays de l'Adour. L'objectif du CEPyA est d'accroître les collaborations public/privé afin de faire fructifier les compétences et les moyens du territoire au service de sa compétitivité et de lui permettre ainsi d'accompagner et de dynamiser le développement économique. Dans ce cadre, les partenaires industriels de l'université se sont réunis le 2 février 2017, afin de définir les contours du CEPyA : son statut juridique, sa gouvernance, son mode de fonctionnement ; ils ont également échangé sur les actions à mettre en œuvre.



L'association CEPyA est née !

Animée par un bureau composé de chefs d'entreprises, cette association « loi 1901 », domiciliée à l'université, sera présidée par M. Christian Aubart, président de la société



Manufacture Pyrénéenne, vice-président du pôle Entrepreneuriat et Croissance du MEDEF national, ex-président du MEDEF Aquitaine et Béarn et Soule. Attaché au rapprochement avec le monde de l'éducation et de la recherche, il a été président du conseil d'administration de l'IUT des pays de l'Adour et a mis en œuvre diverses initiatives autour de la diffusion de l'esprit d'entreprendre (Semaine école/entreprise au sein des lycées, reconversion des personnels militaires désireux de créer leur entreprise, favoriser le transfert de technologie...).

Convaincu de l'importance de bénéficier d'une université de plein exercice sur le territoire des pays de l'Adour, le CEPyA se donne comme objectifs de diffuser l'ensemble des compétences et moyens présents sur les campus de l'UPPA pouvant être mis à la disposition des professionnels dans le domaine de la recherche, de la formation initiale et tout au long de la vie, de l'entrepreneuriat afin d'étendre les liens et accentuer les partenariats auprès de tous les acteurs économiques. Une feuille de route sera présentée à l'assemblée générale constitutive qui se réunira prochainement et établira un ensemble d'actions à mener afin de promouvoir les relations entre les entreprises et les laboratoires de recherche et l'instrumentation exceptionnelle des laboratoires de l'UPPA, contribuer à l'insertion professionnelle des étudiants de l'UPPA et à la réflexion de formations adaptées aux besoins du territoire.

Le bureau du CEPyA sera composé d'un président (M. Christian Aubart), de deux vice-présidents venant d'entreprises de sites et de tailles différentes, d'un secrétaire (M. Christophe Derail, vice-président recherche partenariale de l'UPPA) et d'un trésorier.